LEGENDE

Emprise :

- Périmètre de l'opération

Système viaire :

- Chaussée
- Cheminement piéton
- Espace vert

Stationnements :

- Stationnement visiteur (8 unités)
- Stationnement privatif non clos (emprise minimale 5,00m x 5,00m)

Implantations :

- Zone constructible en R+0 et R+1
- Zone constructible Contrainte particulière sur la hauteur/ longueur de la construction (cf. PA 10)
- Zone constructible uniquement pour les annexes (hors garage) Contraintes particulières (cf. PA10)
- Local ordures ménagères existant (cf. PA10)
- Réfection enrobés - Emprise restant la propriété de la commune

Servitudes et obligations partiuclières :

- Servitude de passage d'un fossé de colature d'eaux pluviales, largeur variable (cf. PA10)
- Bande de retrait de 7m par rapport au ruisseau. Aucune construction ni plantation n'est autorisé (cf. PA10)
- Arbres à maintenir à la charge de l'acquérer (cf. PA10)

HECTARE
URBANISME DURABLE

Département de l'Aude

LES TERRASSES DU Rec Audié
SALLÈLES-D'AUDE

MAIRIE DE SALLELES-D'AUDE
/ 5 AOUT 2021
COURRIER ARRIVÉ

PERMIS D'AMENAGER

PA 4 B — PLAN DE MASSE

Date(s)	Nature des modifications	Dessiné	Vérifié	Indice
25/06/21	Permis d'Aménager initial	MCG	AH	0

MAITRE D'OUVRAGE	MAITRE D'OEUVRE	ARCHITECTE
HECTARE URBANISME DURABLE **HECTARE** 3 AVENUE DE LA COUPE 11 100 NARBONNE 04 68 33 01 02	OPALE **OPALE** ZA LA PLAINE 11 300 COURNANEL 04 68 69 20 01	**TRAM ARCHITECTE** 20 RUE PAUL LOUIS COURIER 11 100 NARBONNE

Echelle : 1/500

Coordonnées rattachées au système RGF 93 et projection CC43
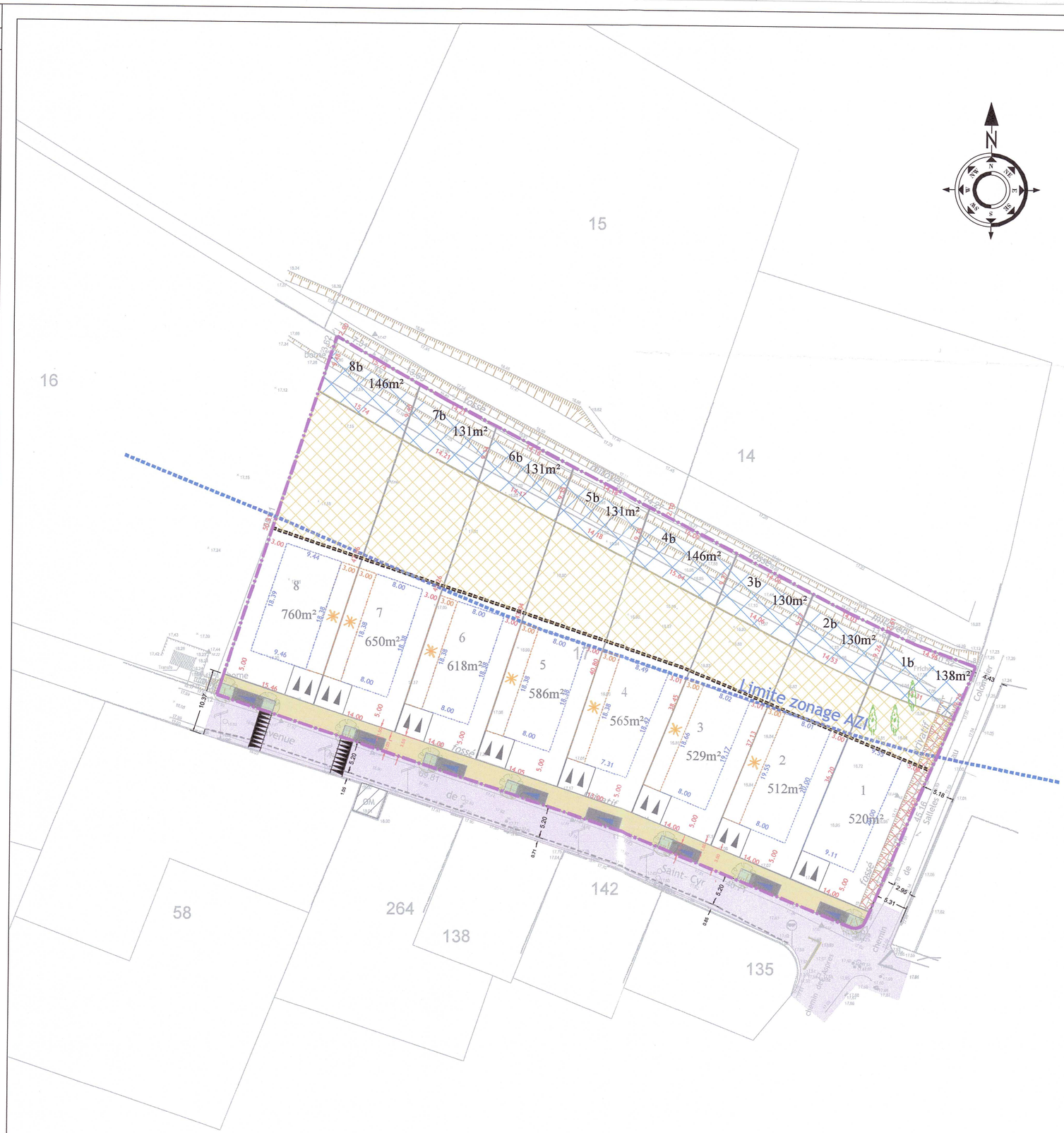
Nivellement rattaché au NGF